



REVUE DE PRESSE
Mercredi 13 février 2019



Rencontres en ligne : qu'en pensent les utilisateurs ?

88% des répondants en quête de l'âme sœur recherchent une **RELATION SÉRIEUSE**

seulement **39%** sont **SATISFAITS**



LES AVANTAGES

Pour **42%** la possibilité de découvrir une personne avant de la rencontrer



Pour **37%** l'augmentation des chances de rencontrer l'âme sœur

Pour **32%** la simplicité de la rencontre

LES INCONVÉNIENTS

1/4 des répondants se disent accros à leur site de rencontres



51% passent beaucoup de temps à faire le tri dans leurs sollicitations

LE TEMPS

Les répondants attendent en moyenne

23 jours avant la 1^{re} rencontre

LES MAUVAISES EXPÉRIENCES



68% **32%** ont fait face à des personnes **INSISTANTES, PRESSANTES**



33% **17%** ont fait face à des personnes **INJURIANTES, MENAÇANTES**



18% ont été victimes d'une **TENTATIVE D'EXTORSION**

LE COÛT

31 € par mois



28 € par mois



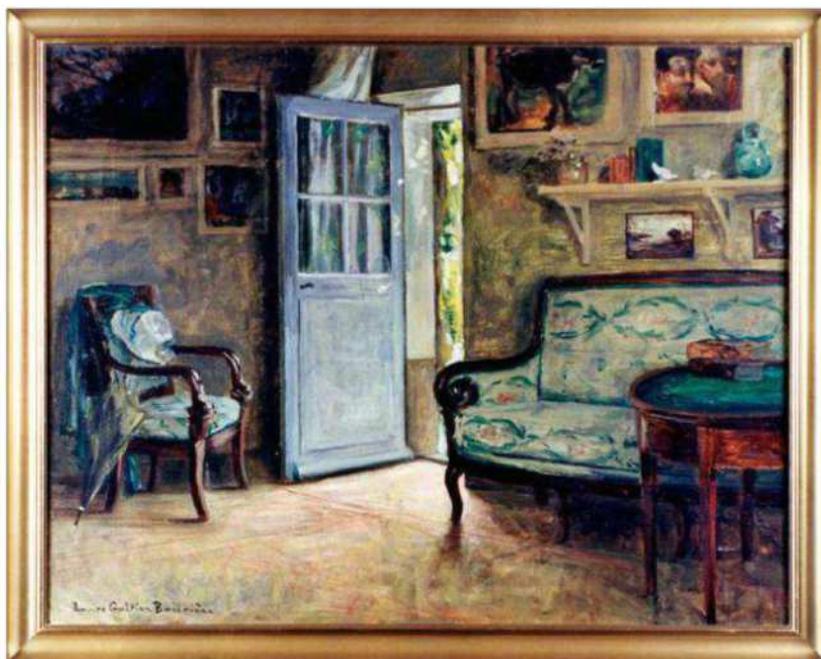
■ L'inventaire des œuvres d'art appartenant à l'État en Charente vient d'être publié
 ■ Cet état des lieux détaillé montre que 43 œuvres ont disparu ■ Parfois depuis plus d'un siècle...

Charente: 43 œuvres d'art «portées disparues»

”
Le hasard ou une succession la fera sans doute réapparaître un jour.

Frédéric BERG
 fberg@charentelibre.fr

Des statues, des tableaux censés se trouver dans des musées, des mairies, la préfecture ou les sous-préfectures de Charente et qui n'y sont pas. Envoyés, perdus, cachés, oubliés... La synthèse du récolement des dépôts d'œuvres d'art de l'État en Charente vient d'être publiée (1). Cet inventaire officiel piloté par la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) (lire encadré) nous apprend que 43 œuvres d'art sur les 312 biens de l'État recensés comme prêtés sont introuvables en Charente. Certaines depuis des dizaines d'années. Trente-trois d'entre elles sont considérées «classées». Elles sont perdues de vue depuis très longtemps, aucune image d'elles n'existe et l'espoir de les retrouver est aussi tangible que de voir un jour la Joconde accrocher son sourire au musée d'Angoulême. Pour les dix autres, des dépôts de plainte ont été «demandés». Si deux plaintes sont effectives depuis des années, quatre autres ont été déposées ces derniers jours par la mairie de Barbezieux.



Le tableau Intérieur, de Louise Galtier-Boissière, a été retrouvé en 2001 à la sous-préfecture de Cognac.

Repros CL

Une commission créée en 1996

La Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) a été créée en 1996 suite à un rapport de la Cour des comptes qui avait relevé l'insuffisante rigueur de la tenue des inventaires et du suivi des dépôts consentis par l'État depuis deux siècles. Selon le ministère de la Culture: «Le récolement des dépôts d'œuvres d'art décrit une mission importante pour tout responsable de collection: vérifier, sur pièce et sur place, la présence des œuvres déposées (c'est-à-dire prêtées pour un temps long) chez le dépositaire, sa localisation, son état, son marquage. Le dépositaire peut être un musée de France, un monument historique, un ministère, une collectivité territoriale...» S'agissant de la Charente, la commission a organisé des opérations de récolement des collections publiques relevant des services et établissements de l'État, en liaison avec le Service des musées de France (SMF), le Centre national des arts plastiques (Cnap) et le Musée de l'air et de l'espace. La synthèse concernant la Charente a été rendue officielle le 28 janvier dernier. Elle vise notamment à «inciter les préfets à prendre la mesure des problèmes juridiques et culturels que posent la mise en œuvre et le suivi de récolement des dépôts de l'État» et «éclairer les responsables locaux sur le profit qu'ils peuvent tirer de ces récolements».

”
La plainte, c'est surtout une précaution dans l'hypothèse où elles auraient été volées et que quelqu'un essaie de les vendre.

L'exemple de Barbezieux résume la difficulté de recenser certaines œuvres. Le récolement y a eu lieu en 2014. Sur dix-sept œuvres, dix ont été facilement localisées. Trois ont été classées, la CRDOA ayant demandé un dépôt de plainte pour quatre œuvres: une sculpture en pierre (Les Vendanges, de Roger Picard), et trois ta-

bleaux: un portrait de l'impératrice Eugénie, de Gustave Eugène Castan, un portrait de Napoléon III, d'Eugénie Desaugiers et Le Pont des arts, de Richard Raimbault (voir ci-dessous). «Certaines de ces œuvres ont été mises à la disposition de l'ancienne sous-préfecture il y a plusieurs dizaines d'années. C'est le bâtiment de l'actuel hôtel de ville. Les quatre œuvres, personne ne sait où elles sont. La plainte, c'est surtout une précaution dans l'hypothèse où elles auraient été volées et que quelqu'un essaie de les vendre», explique-t-on du côté de la municipalité. Le rapport nous éclaire sur les deux plaintes déposées avant celles de Barbezieux. Une a été déposée le 17 décembre 2002 auprès de la police judiciaire par la préfecture d'Angoulême pour la disparition de la statue Femme accroupie de Jules-Oscar Maes, installée en 1956 à la préfecture de

la Charente. On ne sait pas quand l'objet a disparu et on ne dispose d'aucune image de cette œuvre. La procédure sert, là encore, à répertorier l'œuvre comme volée dans l'hypothèse d'une vente. Une autre plainte date de 2001. Le musée des beaux-arts d'Angoulême a déclaré le vol, dans la nuit du 4 au 5 décembre 2001, d'un buste en bronze représentant Françoise de Foix, de Clémence Jeanne-Eymard de Lanchâtre. Il s'agit d'un vol avec effraction perpétrée dans l'ancien hall du musée, seule zone non sécurisée à l'époque. «Depuis que le nouveau musée est ouvert, il est sous-surveillance permanente avec même des gardiens présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est un poste budgétaire qu'on n'a pas touché», souligne Jean-François Tournepiche, conservateur au musée. Il explique que s'agissant des œuvres d'art, la propriété est

inaliénable et les procédures imprescriptibles. «La statue est inscrite dans un fichier des biens volés. Sa vente est impossible en vente publique. Le hasard ou une succession la fera sans doute réapparaître un jour.»

Quatre œuvres retrouvées

Il reste trois autres plaintes également à déposer. Une par le sous-préfet de Confolens pour un portrait à mi-corps de l'empereur Napoléon III, d'Alexis Perrassin. Une autre par le maire de Chabagnais pour un portrait en pied du roi Louis-Philippe, et une dernière par le maire de Confolens pour un autre portrait de Louis-Philippe, du même artiste. Pour le moment ni la préfecture ni les deux maires ne l'ont fait. La préfecture avoue que le dossier «n'a pas encore été étudié». Quand aux mairies, elles «vont faire le nécessaire». «Le tableau concerné avait été déposé à la mairie en 1847. On a cherché partout pour retrouver une trace, en vain. C'est ce que l'on a répondu à la Cnap», souligne la municipalité de Confolens. Même si la synthèse charentaise pointe que l'obligation d'inventaire annuel des dépositaires n'est «pas respectée» et que «le ministère de l'Intérieur n'a pas communiqué de chiffres des dépôts en Charente», comme il est censé le faire, notre département n'est pas le pire cancre. Les biens non localisés représentent 13,78 % des dépôts récoelés, mieux que la moyenne des synthèses déjà publiées (22,57 %). Et parfois, le travail de la CRDOA permet de retrouver des œuvres perdues. Deux tableaux (La Charité, de Madeleine Colin-Libour, et La Lecture, d'Auguste Émile Belle) ont été retrouvés en 2000 à l'occasion de la rénovation du musée, roulés à l'intérieur d'une toile



Ce buste en bronze représentant Françoise de Foix, de Clémence Jeanne-Eymard de Lanchâtre, a été volé au musée d'Angoulême en 2001.



Le Pont des arts, de Richard Raimbault, est introuvable. Dernière localisation, la mairie de Barbezieux. Une plainte a été déposée.

(1) <http://www.culture.gouv.fr/>
 Nous contacter/Organisation/Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art

Un TGV de plus en fin d'après-midi en décembre

Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême, l'a annoncé hier sur sa page Facebook: une liaison TGV supplémentaire vers Bordeaux sera mise en place à partir du 15 décembre 2019. «Il y a deux semaines, rapporte l'élu, je m'étais entretenu avec Gwendoline Cazenave, directrice TGV Atlantique chez SNCF, et Éric Redonnet, directeur TGV Sud-Ouest, sur l'amélioration des dessertes de la LGV entre Angoulême et Bordeaux.»

Gwendoline Cazenave lui a répondu: «À compter du 15 décembre 2019, début du service annuel 2020, nous serons en mesure

de repositionner un TGV Paris-Bordeaux au départ d'Angoulême vers 18h10, pour une arrivée à Bordeaux vers 18h50, en remplacement du Ouigo de 17h32 sur lequel les abonnés ont une dérogation. Cela permettra ainsi de proposer entre Angoulême et Bordeaux un horaire équivalent à celui du TGV de 18h15, existant au deuxième semestre 2017.»

«Un premier retour très positif qui, je l'espère, en appelle d'autres», ajoute Jean-François Dauré. Les dessertes du matin entre Angoulême et Bordeaux constituent le principal point d'achoppement entre les élus charentais et SNCF.

Carte scolaire 2019: dix écoles rurales fermeront leurs portes

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Dix écoles n'ouvriront pas leurs portes à la rentrée prochaine en Charente. Cette décision a été actée hier soir, lors du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) au cours duquel la directrice académique, Marie-Christine Hébrard, a présenté son projet de carte scolaire aux élus, représentants syndicaux et de parents d'élèves.

Des mesures de fermeture ont été levées par rapport au projet présenté lors de l'instance de la semaine dernière devant les syndicats. Les Adjots conservera finalement son école et deux autres mesures sont levées sur Ambérac-Marcillac-Lanville et sur Saint-Bonnet-Salles-de-Barbezieux-Barbezieux.

«C'est la catastrophe annoncée»

«La prévision pour la rentrée 2019 est de 26 792 élèves, soit moins 425 élèves par rapport aux prévisions de la rentrée 2018», contextualise un communiqué publié hier soir par la Direction académique qui insiste aussi sur le fait que le département reste celui qui a le meilleur taux d'encadrement de l'académie.

En tout, on décompte 24 fermetures de classes ou d'écoles et 8 ouvertures de classes. «C'est pas l'école de la confiance, c'est l'école de la défiance», fustige de son côté Alain Héraud, du syndicat enseignant Snes.

Fermetures d'écoles: Magnac-Lavalette, La Péruse, Suris, Saint-Quentin, Oradour-Fanais, Bonneuil, Bréville, Plassac-Rouffiac, Voulgézac, Le Tâtre.

Fermetures de classes: école maternelle Comtesse de Ségur à Angoulême, école maternelle Emile-Roux à Nersac, école maternelle F.-Gaillard à Barbezieux, école primaire de Champagne-Mouton, école primaire de Saint-Laurent-de-Céris, école primaire du Pontouvre à Gond-Pontouvre, école primaire de Luxé, école primaire de Nanteuil-en-Vallée, école primaire de Saint-Même-les-Carières, école élémentaire M-Nadaud à Châteauneuf, RPI Cellettes-Maine-de-Boixe, école élémentaire de Charmé, RPI Angeac-Champagne-Salles d'Angles-St-Fort-sur-le-Né (fermeture de deux classes).

Ouvertures de classes: école élémentaire Les Eaux-Claires à Puymoyen, école primaire Alphonse-Daudet à Fléac, école primaire de Claix, école élémentaire J.-Everhard à Roumazières (au titre des CEI dédoublés), RPI de Genouillac (au titre des CEI dédoublés), école V.-Hugo à Cognac (au titre des CEI dédoublés), école J.-Michel à Cognac (au titre des CEI dédoublés), une classe au sein du RPI Bassac-Triac-Lautrait.

Fermetures conditionnelles: une classe à l'école primaire de Vars,

à l'école primaire de Genac-Bignac, à l'école élémentaire de Rouillac, à l'école primaire de Saint-Genis-d'Hiersac, à l'école primaire de Chadurie, à l'école élémentaire Puy-de-Nelle de Champniers, à l'école élémentaire Jean-Moulin à L'Isle-d'Espagnac, à l'école élémentaire Alfred-de-Vigny à Nersac. Un poste «plus de maîtres que de classes» à l'école primaire Béraud à Chabanais.

Ouvertures conditionnelles: une classe à l'école maternelle Jean-Moulin à Angoulême, à l'école maternelle Alain-Fournier à Angoulême, à l'école élémentaire Paul-Garandeau à Cherves-Richemont (CEI dédoublé). Un demi-poste «plus de maîtres que de classes» à l'école élémentaire Condorcet à Angoulême, à l'école élémentaire Émile-Roux à Angoulême, à Boisé-la-Tude-Ronsenac. Un poste «plus de maîtres que de classes» sur le RPIC Saint-Séverin.

Ouvertures pour des besoins éducatifs particuliers. Fermes: un poste d'enseignant référent ASH (élèves en situation de handicap), un demi-poste dédié aux enfants des gens du voyage (sur Confolens), un poste d'accompagnement mathématiques. Une Ulis à l'école primaire Anatole-France à Cognac. Conditionnelle: un poste «classe enfants moins de 3 ans», cinq remplaçants «brigade départementale».

La réunion se tenait à la préfecture de la Charente, devant laquelle était rassemblés une trentaine de manifestants, parents d'élèves, enseignants et même des gilets jaunes, à l'appel de

SUD. «C'est la catastrophe annoncée», se désole Mehdi Kalai, maire de Bréville, commune où l'école doit fermer «malgré une hausse des effectifs attendue», regrettent les parents d'élèves.

■ SOCIAL

Grève aux Finances publiques demain

Les agents des Finances publiques de la Charente seront en grève demain jeudi, à l'appel des trois syndicats FO, Solidaires et CGT. Les agents grévistes se réuniront à 10h devant la direction départementale des Finances Publiques, rue Labachot à Angoulême, pour, expliquent-ils dans un communiqué, «exiger des explications sur l'avenir très sombre du réseau en Charente», notamment concernant les emplois et la fermeture des trésoreries. Des perturbations dans les trésoreries sont à prévoir. Cet appel à la grève s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national.

La grippe

«Les bénéfices du vaccin sont surévalués»



De l'aveu de la ministre de la Santé elle-même, «le vaccin est moyennement efficace cette année». Une mauvaise nouvelle pour la Nouvelle-Aquitaine qui, depuis mercredi dernier, est la région la plus touchée par l'épidémie avec 808 cas

pour 100 000 habitants. En Charente, uniquement sur la période du 28 janvier au 1^{er} février, pour 10 000 passages aux urgences, 138,7 l'ont été pour des états grippaux. Louis-Adrien Delarue, médecin généraliste et président de MG 16, constate lui-même depuis quinze jours ce pic viral qui représente environ un quart de ses consultations. Mais n'approuve pas la politique vaccinale de l'État.

Que reprochez-vous à la politique vaccinale du gouvernement?

Louis-Adrien Delarue. De créer un amalgame incitant tout le monde à se faire vacciner, or seules les personnes à risque et leur entourage sont concernés. On crée le danger en relayant le millier de morts causé par l'épidémie, or la grippe tue des gens qui ont déjà des pathologies ou qui sont

déjà fragiles. Sous couvert de santé publique, il y a une propagande au profit des industries pharmaceutiques.

C'est donc l'incitation à ce que tout le monde se fasse vacciner

Pour le docteur Louis-Adrien Delarue, «les pro-vaccins au discours globalisant font le lit des anti.»

Photo Renaud Joubert

que vous mettez en cause?

Oui. Ce type de discours globalisant fait perdre de la crédibilité dans le corps médical: le gouvernement fait croire aux gens qu'ils vont être protégés grâce au vaccin, or son efficacité est inférieure à 50 %. Mais ses bénéfices sont surévalués.

Que diriez-vous aux personnes non à risque qui, craignant d'être contaminées, souhaitent se faire vacciner?

Je ne les en dissuadera pas, ce n'est pas mon rôle, mais elles doivent savoir que l'apport du vaccin est modeste. Toutefois, sa balance bénéfique/risque n'est pas négative. J'ajoute qu'une bonne hygiène de vie limite les risques de contracter le virus. Et en cas de contamination, ça restreint les risques de complication.

■ Le lycée Jean-Monnet organisait hier son premier concours de plaidoiries à La Salamandre ■ Autour des droits humains et de la nature ■ Un bel exercice.

Ces lycéens sont engagés... et c'est réjouissant!

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Le harcèlement sexuel, la liberté de la presse, le terrorisme, les migrants... Ces derniers mois, les lycéens de Jean-Monnet à Cognac ont posé leur regard sur différents sujets d'actualité. Avec une certaine conscience politique et civique, ils ont débattu, pris position, cherché des arguments et construit des textes pour développer leurs idées.

”

Quand ils sortent, nos élèves font des super-dissertations et de belles équations, mais l'oral, ça leur manque.



Une dizaine d'élèves du lycée Jean-Monnet ont participé, hier à La Salamandre, au premier concours de plaidoiries organisé par l'établissement, qui lance son prix pour la préservation des droits humains et de la nature. Photo J. P.

Cela a abouti, hier, à un concours de plaidoiries à La Salamandre. Organisé devant leurs camarades de classe et professeurs dans l'après-midi, il s'est déroulé en soirée devant un jury « issu de la société civile », dont Charente Libre faisait partie.

Un sacré exercice pour cette dizaine d'élèves, scolarisés de la seconde à la terminale. Des lycéens étonnants de « maturité », selon Jacques Aufray, ancien proviseur du lycée.

« Quand on dit que les jeunes ne prennent pas la parole... Ils ont prouvé l'inverse », s'enthousiasme aussi François Audouard, avocat. Michel Adam, président de la fondation Jean-Monnet: « Ça rassure sur la jeunesse. »

La plupart d'entre eux s'étaient préparés pour le concours d'éloquence du Rotary et pour le concours sur les droits de l'Homme, organisé par le Mémorial de Caen. Mais seules deux élèves avaient eu le droit

de participer à la finale régionale à Bordeaux. Carla Coimbra y était avec son sujet « Travailler tue », sur le harcèlement moral au travail. « Ma maman en a été victime », glisse-t-elle.

« Entrer dans la citoyenneté »

Mais pour les autres, l'expérience s'est révélée trop frustrante!

Et c'est pourquoi le lycée cognacais a décidé de créer cette année son propre prix pour la préservation des droits humains et de la nature. Jérôme Defrain, l'animateur culturel, l'a mis en place avec la maison des lycéens.

« C'est super-intéressant que les élèves s'investissent pour défendre une cause, alors qu'on dit toujours qu'ils sont très centrés sur eux-mêmes et peu ouverts sur l'actu », observe Louis Soares, le vice-président.

« Ça permet d'entrer dans la citoyenneté », ajoute le président, Guillaume Lebourgeois.

« Dans les pratiques du lycée, on travaille beaucoup sur l'écrit. Quand ils sortent, nos élèves font des super-dissertations et de belles équations, mais l'oral, ça leur manque », note également Laurence Audoin, professeure d'économie, qui encourage ses élèves à participer.

Hier soir, Fadela Chollet s'est brillamment démarquée avec sa plaidoirie sur le mariage forcé (1). Si elles ne sont pas montées sur le podium, Léa Garabœuf et Léa Masson ont aussi tapé dans l'œil du jury, en évoquant les droits des SDF. Appelant à la solidarité et à la prise de conscience.

Ce sujet, elles l'ont choisi à l'autonomie alors qu'elles croisaient chaque matin, « un homme qui sortait d'un centre. Au lycée, tout le monde l'avait déjà vu mais per-

sonne ne savait qui il était. »

En parallèle de la préparation au concours, elles ont organisé une collecte en fin d'année, au profit des Restos du cœur. Leur travail scolaire a dépassé les murs du lycée.

Et c'est l'un des objectifs de ce concours. Avec d'autres: « On a pris confiance en nous », affirme Carla Coimbra. « On a noué des liens dans la classe », dit aussi Clément Julliard. « On s'est ouvert aux actus, à des sujets qui ne nous intéressaient peut-être pas d'emblée », note encore Léa Garabœuf. « L'idée, c'est que davantage d'élèves participent au concours dans les années à venir, explique Jérôme Defrain. De pérenniser aussi cet événement et puis, pourquoi pas, l'ouvrir à d'autres lycées. »

(1) Elle obtient le premier prix, suivie de Chloé Noualet qui a travaillé sur la peine de mort, et Carla Coimbra.

Le chiffre

8 heures tapantes. L'heure de l'ouverture des réservations, demain jeudi, pour le prochain spectacle des Quais ici ou ailleurs. Hennessy accueillera jeudi 21 à 20h, Jérôme Kircher, nommé trois fois aux Molières. Il interprétera « Le Monde d'hier, souvenirs d'un Européen », l'autobiographie de Stefan Zweig, réflexion prémonitrice sur la montée des nationalismes et le devenir de l'Europe. Réservations sur le site www.lesquais.fr. Gratuit, places limitées.

En vue Chez Delamain, le maître de chai récompensé



Depuis 38 ans, Dominique Touteau est le maître de chai de la maison Delamain, à Jarnac. Photo E. Lequhy et D. Maltre

Dominique Touteau, maître de chai de la maison Delamain, a reçu le prix du Talent de l'Élégance lors de la 16^e édition du Sommet sur le luxe, le 5 février à l'Intercontinental de Paris. Il s'est distingué parmi trois autres candidats: Martin Katz, joaillier, Édouard Meylan, directeur général de H.Moser & Cie, et Tommaso Pestelli, orfèvre de Pestelli Creazioni. Présent chez Delamain depuis 38 années, Dominique Touteau arpente la Grande-Champagne à la recherche des plus belles eaux-de-vie pour produire des cognacs de la plus haute et la plus authentique expression. Douze autres Talents ont été remis lors de la cérémonie, organisée par le Centre du Luxe, conseil des entreprises du luxe.

L'agglo plonge les enfants dans le bain de la culture

Grand Cognac prend désormais en charge des sorties au conservatoire, au musée, à la médiathèque... Pendant culturel des séances à l'X'eau.



Les élèves de Segonzac ont découvert plusieurs instruments hier au conservatoire de Cognac: guitare, violon et harpe celtique. Photo J. P.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Devant le violon, des petites mains se lèvent pour répondre à la question: «Avez-vous déjà assisté à un concert?» «Oui, mais il n'y avait pas trop d'objets comme ça, répond ce petit garçon. C'était le concert de Maître Gims.» Hier matin, deux classes de Gimeux et Segonzac étaient accueillies au conservatoire de Cognac pour découvrir les instruments de musique: à cordes et polyphoniques, guitare ancienne et harpe celtique. «C'est merveilleux pour eux de pouvoir les toucher», observe Cécile Becquart-Orzan, la directrice du conservatoire, qui ouvre ses portes pour la deuxième semaine consécutive à des écoles de l'agglo. Une opération qui s'inscrit dans le cadre des parcours culturels mis en place par Grand Cognac.

«Le pendant culturel des séances à l'X'eau, explique Jérôme Sourrisseau, le président. On s'est dit que si toutes les écoles avaient accès à la natation, elles devraient aussi avoir accès à la culture.» L'idée est devenue concrète au 1^{er} janvier, quand l'agglo a récupéré les équipements culturels.

145 classes éligibles

Trois parcours sont proposés aux écoles: un autour du patrimoine, un autre autour de la musique et le dernier autour de la lecture. Concrètement, l'agglo finance des sorties dans les deux musées de Cognac, à l'espace découverte, au conservatoire, au musée des gabarriers de Saint-Simon et dans les quatre médiathèques. Deux sorties par classe pour cette année «puisque nous n'avons démarré qu'en janvier», précise Nicole Roy; trois dans les années à venir.

45 classes profiteront du dispositif d'ici au mois de juin.

«Potentiellement, 145 sont éligibles», observe Adrien Letzelter, chargé de mission au pôle culture de Grand Cognac. Sont prioritaires: les écoles éloignées des équipements culturels, comme celles d'Hiersac ou Criteuil. Y ont accès les classes qui ne vont pas à l'X'eau. «L'idée, c'est que les enseignants se saisissent de la proposition pour construire un projet», note encore Adrien Letzelter. Grand Cognac va consacrer 10.000 euros cette année à l'opération; 15.000 euros l'an prochain. «On souhaite monter en puissance, affirme Jérôme Sourrisseau. Ces parcours permettent d'estomper les différences sociales, d'ouvrir les enfants à tous types de cultures...» Et il le répète: la politique enfance-jeunesse «est un élément déterminant d'attractivité pour le territoire».

Le grand débat est lancé à Cognac

Hier, la première réunion s'est tenue aux Abattoirs sur la transition écologique. Une seconde est annoncée par la députée Sandra Marsaud.

Transport, habitat, alimentation, biodiversité et environnement, fiscalité et écologie. Voilà pour les cinq thématiques, 20 minutes chacune, qui ont alimenté durant un peu plus de trois heures la réunion organisée hier soir aux Abattoirs, dans le cadre du grand débat national.

«Merci aux gilets jaunes»

Première du genre à Cognac, elle a réuni 80 personnes, parmi lesquelles des élus du territoire, des responsables associatifs, autour du sujet transition écologique, «celui qui nous parlait le plus», ont indiqué avant de lancer les échanges François Drouneau, Damien Bertrand et Joseph Peeters, les organisateurs de cette soirée animée par Christophe Bayle, président du conseil de développement du Pays Ouest Charente-Pays du Cognac. Une réunion des plus courtoises entre des participants à la moyenne d'âge relativement éle-



80 personnes ont débattu sur cinq thématiques liées à la transition écologique dans le cadre d'échanges courtois, pour cette première réunion à Cognac. Photo G. B.

vée, les jeunes étant les grands absents de ce rendez-vous, un peu court d'ailleurs pour débattre de l'avis général. Il a néanmoins permis de faire émerger de nombreuses propositions et idées qui seront prochainement restituées. Seuls deux gilets jaunes, affichés du moins, étaient présents, salués

au passage par des participants qui ont tenu à rappeler «*que sans eux, un tel débat n'existerait pas, merci à eux.*» Il sera suivi d'un second, lundi prochain à La Salamandre (20h), coorganisée cette fois par la députée Sandra Marsaud et un collectif citoyen de Cognac.

G. B.

579136

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Jany N'DIAYE, sa compagne, ainsi que ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jacques BEDON,

survenu dans sa 88^e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le **lundi 18 février 2019, à 15 heures**, en l'église Saint-Antoine, à Cognac, suivies de la crémation le mardi 19 février, à 7 h 30, au crématorium des Trois Chênes. M. Jacques BEDON repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 3, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra des visites ce jour, mercredi 13 février 2019, et jeudi 14 février 2019, de 15 h à 17 h. Condoléances sur registre. Ni fleurs ni plaques.

PF Hervoit - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Fonctionnaires: la colère sourde

■ Alors que la réforme doit être présentée demain, les fonctionnaires craignent d'être les oubliés de la crise sociale

■ Entre grand débat pipé d'avance, selon eux ■ Et «gilets jaunes» qui les décrivent.

Au premier jet de gaz lacrymogène, place de la Bastille, Sylvie s'est éclipse. L'essentiel était accompli: comme un nombre croissant de fonctionnaires, l'employée de mairie a tourné le dos au grand débat et s'est résolue à gonfler les rangs des «gilets jaunes». Vapoteuse aux lèvres, la mère de famille de 50 ans venue de Seine-et-Marne pour la première manifestation de sa vie guettait, le 26 janvier à Paris, les signes d'une violence qu'elle condamne mais dont elle s'accroche, seule façon pour elle d'être entendue.

Exaspérés par une énième réforme de la fonction publique, pris en étau entre un gouvernement jugé hostile et des combats stériles depuis des décennies, les fonctionnaires sont désormais traversés de nouveaux paradoxes qui, craignent-ils, risquent de faire d'eux les grands oubliés de la crise sociale: d'une part ces «gilets jaunes», à la fois demandeurs de meilleurs services publics et prompts à décrier les agents, qui fascinent par leurs résultats éclairs; de l'autre un grand débat qu'ils voient pipé d'avance et rejeté massivement. Entre les deux, «les syndicats ont été achetés, ils sont de mêche avec les politiques», pense Sylvie.

«Les dindons de la farce»

Quant à exprimer ses attentes par le biais du grand débat proposé par Emmanuel Macron, «pas question». «Ils jouent la montre. Nos revendications, ils les connaissent», balaye-t-elle, révoltée par les salaires qui obligent certains de ses collègues à «dormir dans leur voiture».

Habités des réformes depuis la création de leur statut en 1946, les fonctionnaires subissent désormais la libération de la parole dans le cadre du débat national.

Il suffit de jeter un œil aux plus de 1.200 contributions sur le site granddebat.fr, avec le mot-clé

Le chiffre 120.000

Le projet de réforme prévoit notamment la suppression de 120.000 postes d'ici 2022: 50.000 dans la fonction publique d'État et 70.000 dans les collectivités territoriales. Recrutement au contrat plutôt qu'au statut de fonctionnaire, maintien du gel des salaires et rémunération au mérite sont aussi au menu de la réforme.

«fonctionnaires» (lire ci-dessous). Un déferlement qui se rencontre également dans les doléances et débats en mairies.

L'exécutif leur a bien promis quelques coups de pouce mais ils sont jugés trop ciblés - primes de 200 euros pour 5.000 fonctionnaires des préfectures, 200 euros pour 40.000 agents du fisc, revalorisation salariale mensuelle de 40 euros pour les gardiens de la paix - et la suppression de 120.000 postes d'ici à 2022 inquiète davantage.

Avec le grand débat, «on nous prend pour les dindons de la farce», explique un instituteur âgé de 32 ans qui affirme payer de sa poche certaines fournitures ou jouer sur la «récup» pour faire fonctionner sa classe de banlieue parisienne. «On se fait taper dessus depuis longtemps mais on continue de courber l'échine», peste l'enseignant, pour qui «la cocotte va exploser». Car si beaucoup rêvent d'une grande grève interprofessionnelle, l'usure a grignoté les quelque 5,5 millions de fonctionnaires.

«La grève, ça ne veut plus rien dire au niveau hospitalier», concède un aide-soignant de 38 ans à Sainte-Anne, à Paris, expliquant qu'avec



les assignations, l'impact en est quasi-nul. Face à l'érosion des moyens, «on est de plus en plus nombreux à aller soit dans le privé soit se reconvertir en libéral», assure-t-il, une option plébiscitée par des dizaines d'agents interrogés.

Les syndicats doivent raccrocher les wagons

Conscients d'avoir été marginalisés, les syndicats reconnaissent en chœur que la question se pose en ces termes: comment raccrocher les wagons? Jean-Marc Canon, secrétaire général du principal syndicat de la fonction publique (CGT), synthétise: «Nous n'avons pas su changer la donne dans le rapport de force avec le gouvernement ces dernières années. Je comprends parfaitement l'insatisfaction.» Du coup, les syndicats se lancent dans l'organisation de leurs propres débats. Sous les néons jaunes de ses locaux parisiens, Solidaires-Finances publiques a rassemblé une soixantaine de participants le 6 février dernier.

Les syndicats réclament à Matignon le report de la réforme

Pas assez de temps, ni de dialogue: huit syndicats de fonctionnaires ont demandé hier au Premier ministre de «suspendre» la réforme de la fonction publique qui doit être présentée demain par le gouvernement, avant un passage en Conseil des ministres fin mars, à l'issue du débat national. C'est justement car il sera «question de la réorganisation de l'État au moment du grand débat», que les organisations s'interrogent sur le calendrier de l'exécutif et adament la suspension du projet de loi, écrit dans une lettre adressée à Édouard Philippe l'intersyndicale CGT, CFTD, Unsa, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC et CFTC, soit huit des neuf représentations des fonctionnaires, à l'exception de FO. «La conception qu'affiche pour l'instant le gouvernement du dialogue social, qui

consiste à ne strictement rien retenir de ce que proposent les syndicats, avec un calendrier extrêmement forcé, jette un trouble sur la sincérité du grand débat», a déploré hier lors d'une conférence de presse Jean-Marc Canon, secrétaire général de la CGT-Fonctionnaires, premier syndicat de la branche. Lui et les autres représentants regrettent la «méthode» du gouvernement, consistant selon eux à imposer sa réforme lors de concertations communes ou bilatérales de façade. Le secrétaire d'État en charge du dossier doit les rencontrer aujourd'hui à Bercy pour leur soumettre le texte, laissant six semaines avant sa présentation en Conseil des ministres. Suffisant pour y apporter de réels amendements du texte? Les syndicats n'y croient pas.

Débat: les prisons ouvrent leurs portes

Le grand débat lancé par Emmanuel Macron va s'inviter en prison où les détenus pourront participer et faire part de leurs doléances, a-t-on appris hier auprès de l'administration pénitentiaire. La ministre de la Justice, Nicole Belloubet participera à un des premiers débats organisés, dans les jours qui viennent, a-t-on indiqué. «Ils ont ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire et participer, à l'exclusion des personnes sous le coup de mesures disciplinaires ou présentant un risque particulier pour la sécurité», a-t-on expliqué à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP).

Ils sont les principales cibles au grand débat

Les fonctionnaires font partie des principales cibles d'investives sur le site internet du grand débat, où certaines propositions que l'on retrouve dans la réforme de la fonction publique à venir s'accompagnent de clichés éculés.

«Un travail à vie».

Sur les 1.232 contributions sur le sujet publiées lundi, à mi-chemin du débat national, c'est indéniablement le «travail à vie des fonctionnaires» qui cristallise le plus les passions.

«Il faut déjà soumettre à la population un vote pour garder ou non» ce système, écrit un internaute. Un contributeur, sous le pseudo Bilounette, condense: «Les fonctionnaires

doivent être virables (sic) comme dans le privé».

«Payés à ne rien faire».

Autre source de railleries, la productivité des agents publics. «Ne pas payer un fonctionnaire à rien faire pendant dix ans sous prétexte que son poste est supprimé», souligne Léchopier, en référence au «gilet jaune» Jean-François Bernaba, fonctionnaire territorial sans affectation payé 2.600 euros net mensuels depuis une décennie. La plupart d'entre eux, suggère un internaute, se laissent «vivre tranquillement sans se remettre en cause» et «exécutent des tâches inutiles, juste pour justifier la dépense publique».

«Surpayés, trop nombreux».

Parmi les principales propositions du projet de loi qui doit être présenté fin mars en Conseil des ministres, la rémunération «au mérite» et la suppression de 120.000 postes d'ici 2022 sont applaudies. D'ailleurs, tranche phd94, les fonctionnaires sont «surpayés». Quant à leur nombre, 5,5 millions actuellement, Roland suggère de le réduire tout simplement de «1 million» en dix ans. «Ils sont beaucoup trop nombreux pour leur efficacité!», abonde Martiny.

«Méprisés».

Les fonctionnaires peuvent toutefois compter sur des soutiens, minoritaires mais notables. «Les

agents de la fonction publique sont méprisés par le gouvernement», déplore soso. «Il faut donner plus de moyens à l'Éducation nationale et revaloriser de façon significative les salaires.»



Les différents visages de l'antisémitisme

”
Le mouvement des «gilets jaunes» a facilité la libération de la parole.

Selon les experts, plusieurs antisémitismes sont à l'œuvre depuis plusieurs années même s'ils trouvent «un espace de développement» à l'occasion du mouvement des gilets jaunes.

La hausse de 74% des actes anti-juifs en 2018 «n'est pas simplement un problème franco-français, elle s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus large de montée des tensions et des mouvements organisés de haine», affirme Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), citant une «hausse de 66% en Italie l'année dernière, et d'environ 50% aux États-Unis». En France, «il y a un antisémitisme qui vient de l'islamisme, qui reste très puissant, qui s'est bien installé», juge-t-il, mais «ce qui est nouveau et qui alimente cette poussée antisémite, en 2018, c'est la résurgence d'une extrême droite très virulente dans ses propos, dans ses actes, ces dernières semaines, mais

pas seulement», ajoute-t-il. Selon le sociologue Michel Wievorka, l'antisémitisme d'aujourd'hui trouve son ressort «du côté idéologique de l'ultra-droite» et dans des «milieux qui ne se reconnaissent dans aucune idéologie», mais où «le contexte est favorable». Ce climat est celui de la «libération de la parole haineuse - sur internet, qui prend des proportions gigantesques ces derniers temps - mais aussi en public», relève le sociologue.

«Un socle ancien»

À cela s'ajoute «aussi un contexte de relégitimation d'une certaine violence, dans des milieux qui disent aujourd'hui "après tout elle paie et peut permettre d'obtenir certaines choses"».

«Il y a un socle ancien de tolérance aux actes antisémites en France, qui rend possible une hausse très rapide de l'antisémitisme», estime pour sa part Vincent Duclert, historien et chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales, spécialiste de l'affaire Dreyfus. Le chercheur énumère plusieurs antisémitismes à l'œuvre depuis plusieurs années: celui «identitaire de l'extrême droite, celui de l'extrême gauche, un antisémitisme qui se nourrit de l'isla-

Des condamnations unanimes

L'annonce de la forte poussée des actes antisémites en 2018 a suscité une vague de condamnations. «Ces actes sont répugnants», a réagi le Premier ministre Édouard Philippe. Francis Kalifat, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), a, lui, appelé à «un sursaut national», déplorant la «libération et la banalisation de la haine antijuive», tandis que Joël Mergui, président du Consistoire israélite de France, évoquait sur BFMTV «un climat où la désinhibition des haines est de plus en plus patente». Dans la classe politique, la condamnation a été large, du PCF à Debout la France en passant par le MoDem et les écologistes. Jean-Luc Mélenchon, chef de file de La France insoumise, a dénoncé dans un tweet ces «tags antisémites (qui) expriment la stupidité meurtrière sans fin des

préjugés racistes». Chez Les Républicains, le premier vice-président du parti Guillaume Peltier a fustigé «des extrémistes de gauche et de droite qui se croient tout permis».



Pour le fils de Simone Vell, «à l'extrême droite comme à l'extrême gauche on voit des mouvements et on entend des propos intolérables». Photo AFP

Le chiffre

22%

Selon une récente enquête de l'Ifop sur l'état du complotisme en France, 22% des Français se disent d'accord avec l'idée selon laquelle «il existe un complot sioniste à l'échelle mondiale».

misme, l'antisionisme idéologique, l'antisémitisme d'une France conservatrice». Fait nouveau, selon lui: ces différentes formes trouvent «un espace de développement à l'occasion du mouvement des gilets jaunes, parce qu'il est violent». Plusieurs groupuscules antisémites ont tenté d'en profiter: en marge de l'acte X du mouvement, plusieurs figures de l'antijudaïsme français, dont Alain Soral, s'étaient réunies le 19 janvier pour tenter «d'ai-

guillonner les gilets jaunes». «Le mouvement a facilité la libération de la parole», admet Michel Wievorka, «ce qui ne veut pas dire que le mouvement des gilets jaunes soit lui-même antisémite». L'antisémitisme est également alimenté par les théories du complot (voir le chiffre), qui connaissent «une nouvelle jeunesse avec internet et les réseaux sociaux», et «nourrissent des mouvements de rejet», relève Frédéric Potier.

Des pistes pour réformer le permis

Premier examen de France (1,51 million de candidats en 2017, 57,2% de réussite), le permis de conduire revient régulièrement au cœur d'un débat mêlant sécurité routière et enjeux économiques. Un rapport parlementaire de la députée du Gard (LREM) Françoise Dumas, remis hier au Premier ministre, propose des pistes pour le réformer.

■ **Le permis à 17 ans.** La parlementaire propose d'«expertiser l'abaissement à 17 ans de la limite d'âge pour la délivrance d'un permis B, valable uniquement sur le territoire national» pour les apprentis ayant validé ce dispositif. Aujourd'hui, un jeune qui a suivi la conduite accompagnée peut obtenir le permis à 17 ans et demi, mais ne peut conduire seul avant sa majorité. Les modalités restent à définir, avec notamment de possibles restrictions sur la conduite de nuit ou pour certaines routes.



Photo AFP

le nombre d'heures d'apprentissage sur simulateur électronique de conduite. Pour aider les auto-écoles à acquérir ces machines, le rapport propose des dispositifs d'incitation, via un avantage fiscal.

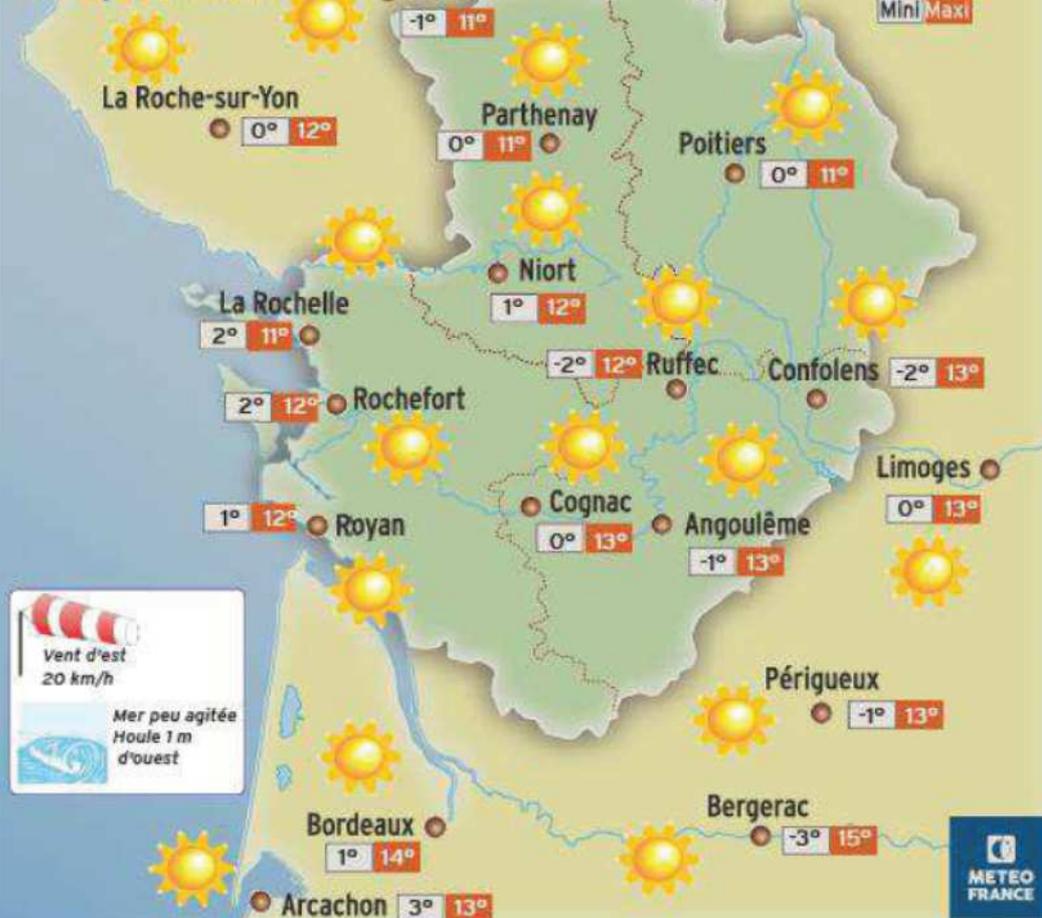
■ **S'inscrire à l'examen en ligne.** Le rapport propose de créer un portail internet qui permettrait aux aspirants conducteurs de s'inscrire eux-mêmes aux épreuves, sur le modèle des «candidats libres».

■ **L'intégrer au SNU.** Pour financer le passage de l'examen, dont le coût moyen s'élève entre 1.600 et 1.800 euros, le rapport propose de l'intégrer au futur service national universel (SNU), qui sera lancé en juin.

■ **Le simulateur de conduite.** Prônant un plus large recours aux «nouveaux supports pédagogiques», le rapport propose notamment d'augmenter - de cinq heures actuellement à dix -

■ **Faciliter l'accès aux aides financières.** Les dispositifs d'aides au financement du permis de conduire («permis à un euro par jour», par le compte personnel de formation...) sont aujourd'hui peu connus et donc peu utilisés. Il convient donc de mettre en place «un guichet numérique, décliné au niveau régional, afin d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'un financement du permis de conduire».

Cet après-midi



Du soleil

L'après-midi se déroule sous un franc soleil.

Jeudi

City	Mini	Maxi
Royan	3°	14°
Cognac	3°	13°
Angoulême	3°	14°
Confolens	1°	15°

Vendredi

City	Mini	Maxi
Royan	4°	14°
Cognac	3°	15°
Angoulême	3°	14°
Confolens	1°	15°

Samedi

City	Mini	Maxi
Royan	4°	14°
Cognac	4°	15°
Angoulême	2°	15°
Confolens	2°	14°

Dimanche

City	Mini	Maxi
Royan	7°	15°
Cognac	6°	15°
Angoulême	5°	16°
Confolens	5°	15°

Lundi

City	Mini	Maxi
Royan	7°	13°
Cognac	7°	14°
Angoulême	6°	14°
Confolens	6°	13°

Mardi

City	Mini	Maxi
Royan	6°	13°
Cognac	5°	13°
Angoulême	5°	13°
Confolens	5°	12°

HIER

Mini / 16h

« Le poison antisémite » en force

SOCIÉTÉ La forte poussée des actes antisémites en 2018 a suscité mardi une condamnation unanime de la part du gouvernement, des oppositions et des organisations juives

Image de Simone Veil barrée d'une croix gammée, tag « Juden » sur la vitrine d'un restaurant parisien, arbre en mémoire d'Ilan Halimi scié : après un week-end marqué par plusieurs dégradations, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a dénoncé lundi soir le « poison » de l'antisémitisme en annonçant une hausse de 74 % des actes antijuifs en 2018 après deux années de baisse.

« Ces actes sont répugnants », a réagi le Premier ministre Édouard Philippe, qui doit dîner dans la soirée le prix Ilan Halimi en mémoire du jeune homme juif tué en 2006 après avoir été séquestré par le gang des barbares.

Francis Kalifat, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), a, lui, appelé à « un sursaut national », déplorant la « libération et la banalisation de la haine antijuive », tandis que Joël Mergui, président du Consistoire israélite de France, évoquait sur BFMTV « un climat où la désinhibition des haines est de plus en plus patente ».

« Pas de petite insulte »

« La situation est ancienne », a noté Jean Veil, avocat et fils de Simone Veil. « Personne n'osait manifester son antisémitisme après la Guerre. Mais au fond, on sentait que la lèpre était toujours là », a-t-il commenté sur RTL.

L'an passé, 541 faits antisémites ont été enregistrés dont 81 actions violentes, selon un bilan du ministère de l'Intérieur publié hier, qui fait par ailleurs apparaître que les faits antimusulmans

LE CHIFFRE DU JOUR

74 C'est le pourcentage de hausse des actes antijuifs en 2018, après deux années de baisse consécutives.

ont atteint leur plus faible niveau depuis 2010. « Antisémitisme, islamophobie, antichrétien, raciste, xénophobe : il n'y a pas de petite atteinte, pas de petite insulte. Rien ne sera toléré », a commenté Christophe Castaner.

Dans la classe politique, la condamnation a été large, du PCF à Debout la France en passant par le MoDem et les écologistes. Jean-Luc Mélenchon, chef de file de La

France insoumise, a dénoncé dans un tweet ces « tags antisémites (qui) expriment la stupidité meurtrière sans fin des préjugés racistes ».

Avec « une pensée pour la courageuse mère de Ilan Halimi, que des salopards refusent de laisser en paix », la présidente du Rassemblement national Marine Le Pen a dénoncé la « flambée des actes antisémites » mais aussi « des dégradations de lieux de cultes chrétiens ». Chez Les Républicains, le premier vice-président du parti Guillaume Peltier a fustigé « des extrémistes de gauche et

de droite qui se croient tout permis ».

« Travail d'éducation »

Le gouvernement par la voix de son porte-parole Benjamin Griveaux a promis une réponse « pénale, judiciaire » forte, avec poursuites « y compris sur les réseaux sociaux », et un travail d'« éducation » dès le plus jeune âge.

Il a lancé en mars 2018 un plan triennal de lutte contre l'antisémitisme et le racisme, qui prévoit notamment l'expérimentation d'un réseau d'enquêteurs et de magistrats spécifiquement formés à la lutte contre les actes haineux ». Il prépare aussi une modification de la loi pour renforcer la lutte contre la cyberhaine.

Samedi, il avait aussi placé une partie de la réponse sur le terrain politique en reliant entre eux les « actes antisémites » et des incidents - l'incendie contre le domicile de Richard Ferrand et « l'attaque » contre l'Assemblée nationale - survenus en marge du mouvement des gilets jaunes.

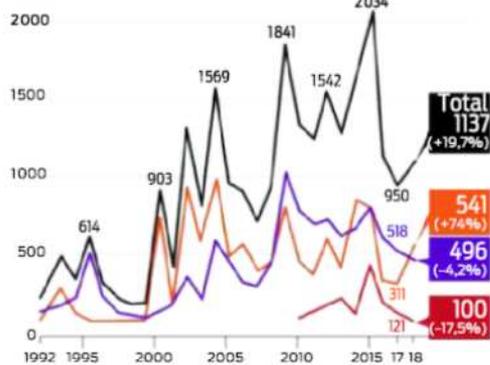
Niant mardi tout « amalgame » entre antisémitisme et gilets jaunes, il a néanmoins affirmé que ces actes interviennent « souvent en marge de ces cortèges » où extrême gauche et extrême droite « se mêlent ».

Dénonçant une « instrumentalisation », le député LFI Alexis Corbière a appelé Benjamin Griveaux à ne pas « raconter n'importe quoi : le mouvement des gilets jaunes n'est pas un mouvement antisémite ». Dire le contraire « disqualifie la lutte contre l'antisémitisme ».

FRANCE LES ACTES RACISTES ET ANTISÉMITES

Nombre d'actes, en France

— Actes antisémites — Actes antimusulmans — Actes racistes



Les actions violentes antisémites en hausse
Nombre d'actions violentes (violences, atteintes aux biens, tentatives d'homicide, homicides...)



Sources : CNCDH, ministère de l'Intérieur, VISACTU



Pierre-François Veil, fils de Simone Veil, assistait hier au nettoyage des croix gammées tracées sur le portrait de sa mère par l'artiste C215. PHOTO AURÉLIE LADET/RFI

Comment réformer le permis de conduire ?

Présenté hier, le rapport Dumas préconise plusieurs pistes de réforme du permis de conduire, comme le développement du simulateur de conduite

1 Plus d'heures en simulateur de conduite

Prônant un plus large recours aux « nouveaux supports pédagogiques », le rapport propose d'augmenter – de cinq heures actuellement à dix – le nombre d'heures d'apprentissage sur simulateur électronique de conduite. « En mettant les jeunes en situation de freinage, de conduite de nuit, sous la neige ou en état d'ébriété, ces simulateurs permettent de leur faire prendre conscience de la réalité de ce qu'ils ont acquis au niveau théorique, avant de passer au cours de conduite dans une voiture », souligne Françoise Dumas, la députée qui a remis ce rapport.

Pour aider les auto-écoles à acquérir ces machines, le rapport propose des dispositifs d'incitation, via un avantage fiscal.

2 Un « contrat-type » pour plus de transparence

Pour un coût final plus transparent, il est nécessaire d'uniformiser la démarche avec un contrat-type. « Le candidat doit disposer, en toute transparence, d'informations tant sur le coût de la formation avec la diffusion d'un contrat-type que sur les qualités pédagogiques des intervenants avec la publication des délais médians de réussite à l'examen », estime le rapport. Ce contrat-type devrait, par exemple, mentionner « le prix de l'intégralité des prestations possibles, le recours ou non à un simulateur, le prix d'une heure de simulateur et les modalités d'accompagnement



L'examen du permis de conduire enregistre un taux de réussite de 57,23 %, en 2017. PH ARNAUD LOTHV « SUD OUEST »

de cet enseignement, les cours dispensés en ligne ou en collectif... ».

3 Faciliter l'accès aux aides financières

Les dispositifs d'aides au financement du permis de conduire (« permis à un euro par jour », par le compte personnel de formation...) sont, aujourd'hui, peu connus et donc peu utilisés. Il convient de créer un portail Internet qui permette au candidat « d'accéder facilement aux aides au financement du permis de conduire », et de mettre en place « un guichet numérique, décliné au niveau régional, afin d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'un financement du permis de conduire ».

4 S'inscrire à l'examen directement en ligne

Face à un système d'attribution des places à l'examen qui « manque de fluidité et de transparence », le rapport propose de créer un portail Internet qui permettrait aux aspirants conducteurs de s'inscrire eux-mêmes aux épreuves, sur le modèle des « candidats libres ».

Toutefois, « afin d'éviter que les candidats ne se présentent plusieurs fois et dans des délais très courts », il suggère de « facturer la seconde inscription à l'examen pratique et limiter le passage à une fois tous les quinze jours ».

5 Poursuivre le dispositif des « inspecteurs-postiers »

Plusieurs régions restent « en tension », avec des délais allongés synonymes de coût supplémentaire (200 euros par mois environ). Depuis 2016, le groupe La Poste a mis à disposition 50 agents publics, qui ont été formés aux fonctions d'examineurs des épreuves de conduite, avec l'objectif de dégager 135 000 places d'examen supplémentaires par an. Le rapport préconise d'« étendre l'expérimentation du groupe La Poste à d'autres entreprises assurant des missions de service public ».

SUD OUEST.fr

Permis de conduire à 17 ans : comment font nos voisins européens ?

13 actes des gilets jaunes et 1 800 condamnations

MANIFESTATION

Depuis sa naissance, mi-novembre, le mouvement est émaillé d'actes de violence

« Depuis le début de ces événements, 1 796 condamnations ont été prononcées par la justice et 1 422 personnes sont encore en attente de jugement », a énuméré le chef du gouvernement, Édouard Philippe, lors de la séance des questions au gouvernement. Il répondait à une question du chef de file des députés MoDem, Patrick Mignola, sur le rétablissement de l'ordre républicain. En outre « plus de 1 300 comparutions immédiates ont été organisées et 316 personnes ont été placées sous mandat de dépôt », a-t-il rapporté.

« Dire son indignation »

Édouard Philippe a rappelé que 13 personnes avaient été mises en examen pour les dégradations commises autour et à l'intérieur de l'Arc de Triomphe, le 1^{er} décembre, et que cinq autres avaient été mises en examen pour l'incendie le même jour de la préfecture de Haute-Loire, au Puy-en-Velay. Après la prise à partie de policiers motocyclistes par des gilets jaunes, le 22 décembre, sur les Champs-Élysées, il a indiqué qu'une personne avait été interpellée le 31 décembre, mise en examen et placée en détention provisoire le 3 janvier.

Le Premier ministre a appelé, « au-delà de la sanction », « l'ensemble du pays à dire son indignation face à la mise en cause de lieux qui symbolisent notre Répu-



De nombreux incidents ont suivi les manifestations. F.C./«50»

LE CHIFFRE DU JOUR

6 Six personnes soupçonnées d'avoir forcé avec un chariot élévateur l'entrée du ministère de Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, le 5 janvier, lors de l'acte VIII des gilets jaunes, ont été interpellées hier.

blique et notre démocratie » et « à dire son indignation face aux mises en cause des forces de l'ordre [...] qui assurent la sécurité ».

Il a également condamné l'incendie, samedi, d'un véhicule de la mission antiterroriste Sentinelle. « Qui peut dire que cet acte est en quoi que soit l'expression d'une revendication sociale ? En rien », a-t-il déclaré. L'homme soupçonné d'avoir incendié ce véhicule a été mis en examen et placé en détention provisoire, hier.

COUP DE CHAPEAU

Le maître de chai de Delamain reçoit un Talent du luxe

Dominique Touteau a été primé lors de la 17^e édition du Sommet du luxe, le 5 février, à l'hôtel Intercontinental à Paris. Le maître de chai des cognacs Delamain à Jarnac a reçu un Talent du luxe, catégorie « élégance ». Parmi les autres candidats figuraient le joaillier Martin Katz, l'orfèvre Tommaso Pestelli (société Pestelli Creazioni) et Edouard Meylan, directeur des montres H. Moser & C^{ie}.

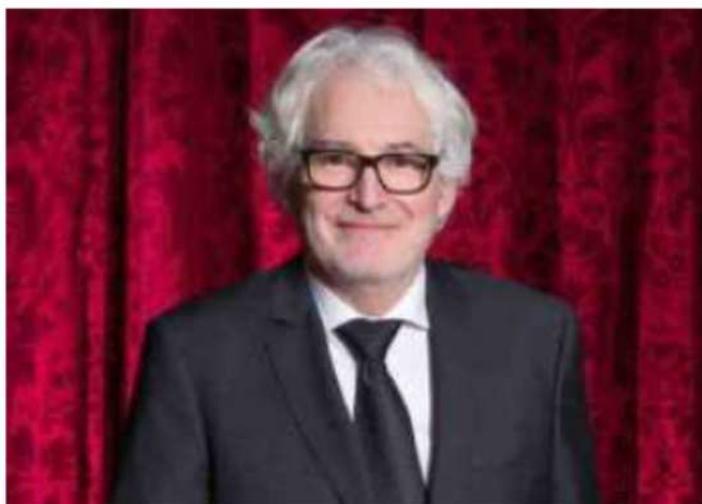


PHOTO E. LEGOUIN

TGV : une nouvelle liaison vers Bordeaux

TRAIN À partir du 15 décembre, un TGV partira d'Angoulême à 18 h 15, pour arriver à Bordeaux à 18 h 50

Antoine Beneytou
angouleme@sudouest.fr

À partir du 15 décembre 2019, une nouvelle liaison TGV sera mise en place au départ d'Angoulême et à destination de Bordeaux en fin d'après-midi. C'est Jean-François Dauré, le président de Grand-Angoulême, qui a annoncé la nouvelle hier matin sur Facebook. « On obtient un premier résultat, c'est un signe positif de la SNCF. Il s'agit là d'un besoin bien identifié, qui faisait partie de nos principales demandes », se réjouit l'élu.

Ce dernier dévoile l'échange qu'il a eu avec Gwendoline Cazenave, directrice TGV Atlantique de la SNCF. Voici ce qu'elle indique : « À compter du 15 décembre 2019, début du service annuel 2020, nous serons en mesure de repositionner un TGV Paris-Bordeaux au



Une nouvelle liaison TGV, « un signe positif » pour Jean-François Dauré. ARCH.L.D.

départ d'Angoulême vers 18 h 10 [départ effectif à 18 h 15, NDLR], pour une arrivée à Bordeaux vers 18 h 50, en remplacement du Ouigo de 17 h 32 (sur lequel les abonnés ont actuellement une dérogation exceptionnelle d'accès). Ce repositionnement permettra ainsi de proposer entre Angoulême et Bordeaux un horaire équivalent à celui du TGV existant au 2^e semestre 2017 (départ d'Angoulême à 18 h 15). » Rappelons que, fin 2017, deux liaisons TGV avaient été sup-

RECONQUÊTE URBAINE

SOYAUX-ANGOULÊME, QUARTIERS DE RECONQUÊTE URBAINE Jean-François Dauré, qui apprécie les renforts de police annoncés sur Soyaux-Angoulême, a réécrit au ministre de l'Intérieur (après Bernard Cazeneuve, Christophe Castaner) pour obtenir une brigade cynophile « qui serait d'un grand secours pour nos forces de police ». L'élu fait savoir que Grand-Angoulême « serait tout à fait disposé à prendre à sa charge les frais d'hébergement et d'alimentation de deux chiens, estimés à 8 760 euros par an par le Refuge de l'Angoumois ».

primées entre Angoulême et Bordeaux.

Jean-François Dauré explique qu'il a entamé des négociations avec la SNCF depuis plusieurs mois afin d'améliorer la desserte TGV en gare d'Angoulême : « Nous allons continuer à travailler et à nous battre pour avoir d'autres dessertes le matin. Nous avons plusieurs pistes, on travaille avec la SNCF et la Région pour aboutir à une solution. Là, c'est une première étape, mais ça ne règle pas tout. »

La carte scolaire divise

ÉDUCATION Les réunions, hier, ont confirmé les menaces qui pèsent sur 11 écoles du département

Après un premier Comité technique spécial départemental (CTSD) rejeté à l'unanimité la semaine dernière par les syndicats (1), de nouvelles réunions se tenaient hier. Un nouveau CTSD le matin, suivi en fin de journée d'un Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), qui se déroulait à la préfecture.

Dans un premier temps, la directrice académique a présenté une nouvelle mouture de la future carte scolaire, qui n'a cette fois-ci pas récolté les mêmes blocages. La FSU/CGT et l'Unsa, les syndicats majoritaires, se sont abstenus, tandis que seule FO votait contre. « Il y a du mieux, mais cela reste compliqué, soulignait ainsi Nelly Niaux, la représentante de Force ouvrière. On reconnaît que la directrice académique a fait des efforts, mais il reste un nombre important de fermetures... »

« Hypocrisie »

En effet, la deuxième version de la carte scolaire présentée hier matin prévoyait toujours 11 fermetures d'écoles en Charente. Un seul poste est supprimé dans le département, mais les besoins sont multipliés par la mise en place des nouvelles mesures, comme le dédoublement de classes de CP et CE1 (en zones éducation prioritaires)... « Donc on pioche dans les classes en milieu rural », peste

Jean-Pierre Bellefaye, représentant SUD Éducation Charente.

À l'appel de son syndicat, une trentaine de personnes (dont quelques gilets jaunes) s'étaient réunies devant la préfecture. « On baigne dans l'hypocrisie. Il y a de grandes déclarations du ministre Jean-Michel Blanquer, de la nouvelle directrice académique, qui se disent militants de l'école rurale et, au final, on ferme des écoles... Quel jeune couple ira s'installer dans une commune rurale qui n'a pas d'école ? » interroge le syndicaliste.

Damoclès

La fermeture de l'école des Adjots serait tout de même « annulée » dans cette nouvelle carte scolaire, tout comme la fermeture annoncée d'une classe d'élémentaire à Barbezieux, et le regroupement Barbezieux-Angoulême Sud, qui devait déboucher sur un groupe primaire de 15 classes. Mais de nombreuses fermetures conditionnelles laissent une épée de Damoclès suspendue aux comptages définitifs. « Le conditionnel met personnel et parents dans l'incertitude », note encore FO.

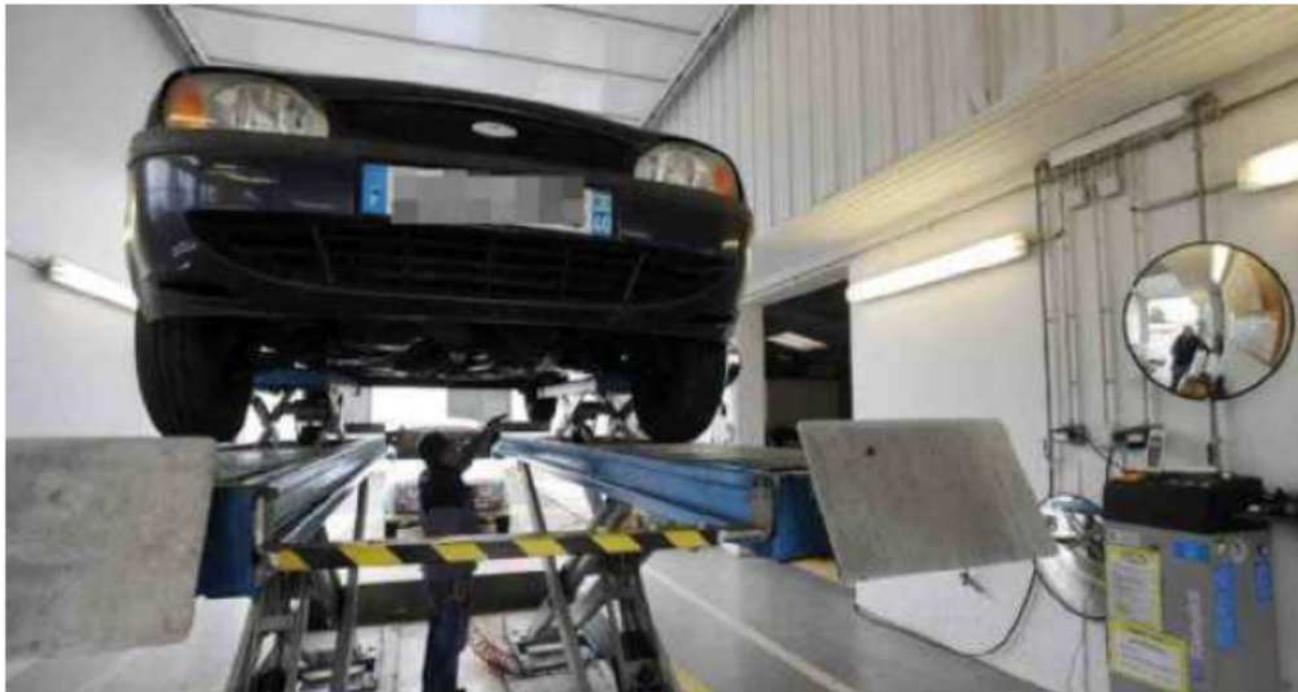
À l'heure où nous bouclions cette page du journal hier soir, le CDEN était toujours en cours.

Adrien Ortavent

(1) Lire « SudOuest » du 6 février.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Quels véhicules en sont dispensés ?



Les voitures sans permis, certaines voitures de collection, les quadricycles à moteur, certaines caravanes, certaines remorques non utilisées pour le transport de marchandises dangereuses, les voitures immatriculées dans les services diplomatiques ou dans les séries Forces françaises et éléments civils stationnés en Allemagne sont dispensés du contrôle technique. ARCHIVES N. LE LÈVRE

Sur le chemin de la culture

GRAND-COGNAC

L'Agglomération a mis en place des parcours culturels pour les enfants des écoles du territoire

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Parmi les compétences que s'est approprié l'agglomération de Grand-Cognac figurent les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse. « C'est un projet fort », souligne le président Jérôme Sourisseau.

Dans ce cadre, l'intercommunalité a largement ouvert les portes de l'X'Eau, permettant aux enfants de CP, CE1 et CM2 des écoles du territoire de s'initier à la natation; six créneaux de deux heures lui sont dédiés chaque semaine. Et depuis le mois de janvier, c'est le parcours culturel qui a été lancé. « Pour l'imaginer, on est parti de l'exemple de la CdC de Jarnac qui permettait aux écoles de fréquenter la médiathèque de la ville trois fois par an en finançant les transports en bus », explique Adrien Letzelter, chargé de mission au sein du pôle culture.

Ce parcours est destiné aux enfants des écoles qui ne sont pas concernés par l'opération X'Eau. « Au total, cela représente 140 classes éligibles », souligne Adrien Letzelter. Il a pour but de leur faire découvrir les équipements passés sous le giron de l'Agglo et ce qu'ils proposent. Des équipements dont certains peuvent être assez éloignés, ne serait-ce que géographiquement. « Un déplacement en bus, c'est 100 à 150 € en moyenne, pour venir de Hiersac à Cognac, c'est 200 ».



Les enfants face à la professeure de guitare, hier matin. PHOTO D. F.

Trois parcours différents

Les équipements concernés sont les musées de Cognac (Musée d'art et d'histoire et Musée des arts du cognac), l'Espace découverte, le conservatoire, les quatre médiathèques de Jarnac, Châteauneuf, Segonzac et Cognac ainsi que la Maison des gabariers à Saint-Simon. Autour desquels, trois parcours ont été imaginés : lecture, patrimoine et musique. « Les enseignants s'engagent sur un type de parcours, ils ne peuvent pas changer en cours de route », intervient Nicole Roy, la vice-présidente à la tête de la commission culture.

Exemple, trois classes ont investi, hier matin, le conservatoire pendant une heure et demie. « Répartis par ateliers de 20 minutes, l'idée est de faire connaître les instruments aux écoliers et de leur permettre de toucher. Aujourd'hui, c'est le piano et l'orgue, le violon

et le violoncelle; on essaie aussi de leur faire découvrir des instruments moins connus, pour la harpe, c'est la harpe celtique et pour la guitare, une guitare ancienne. Et puis, il y a aussi le chant. La prochaine fois, en juin, ce seront les instruments à vent, les cuivres, la musique actuelle et les percussions », exposait Céline Becquar-Orzan, la directrice. De quoi susciter, peut-être, des vocations, même si ce n'est pas le but premier.

Pour ce lancement, 45 classes sont participantes. « On n'a pas trop communiqué dessus », reconnaît Adrien Letzelter, qui a droit à deux visites jusqu'en juin. « L'idée était d'en avoir trois, une par trimestre, mais nous avons eu du retard », ajoute-t-il. L'opération, qui entre dans le cadre plus large d'une politique d'éducation artistique et culturelle, au budget de

15 000 €, devrait connaître son véritable envol à la rentrée prochaine. « Tout dépend de la motivation des enseignants », glisse Adrien Letzelter.

Un développement que Jérôme Sourisseau appelle de ses vœux : « C'est important que ces équipements qui sont des facteurs d'attractivité pour l'Agglo soient connus », affirme-t-il. Ajoutant, dans un sourire, « dans la limite d'un budget raisonnable ». Pour cela, seuls les équipements communaux seront concernés. Et pourquoi pas l'Avant-Scène, les Abattoirs ? « Il y a déjà, dans ces lieux, une politique de diffusion auprès du jeune public, aidée par des subventions », répond Nicole Roy. « Il faut rester en interne, sinon on n'en sortira pas. Et sur quels critères choisir une structure ? », complète Jérôme Sourisseau.

Eux, ils construisent des marionnettes

LE TEXTE LIBRE Du 15 février au 2 mars, la librairie va entrer dans le monde des marionnettes. Au programme, une exposition et deux spectacles

Quand on parle marionnette, il y a une image qui revient instantanément en mémoire : celle de Guignol qui a enchanté des générations d'enfants.

Mais il existe, bien évidemment, beaucoup d'autres sortes de marionnettes que ce soit à gaine, à fil, à tige, portées... « Et tous les spectacles ne sont pas forcément destinés uniquement aux enfants », souligne Jean-Louis Thomas, du Théâtre de la Terre battue. Et des marionnettistes comme Alain Recoing, « un génie », qui a notamment travaillé avec Antoine Vitez, ont contribué à faire évoluer cet art à part entière.

Pendant les vacances de février, pour illustrer ce thème, Le Texte li-

bre a donc décidé d'inviter Jean-Louis Thomas et Joëlle Pasquier qui œuvrent aussi bien au café-théâtre qu'au théâtre de rue, dans l'art du clown... « nous sommes des anciens enseignants. On fait ça en "amateurs". En fait, on fait ce que l'on a envie », glisse Jean-Louis Thomas, qui propose aussi des marionnettes. « Nous avons longtemps été à Reims. Nous avons la chance de n'être pas loin de Charleville-Mézières où est organisé le festival international ». De quoi attraper le virus.

Différentes marionnettes

Entre le 15 février et le 2 mars, on pourra découvrir leur univers à travers une exposition où sera présentée leur collection. « On travaille avec

plusieurs types de marionnettes : à gaine, ce que l'on appelle des poupettes à balai, dans ce cas le manipulateur se trouve derrière un rideau » et puis certaines de leurs créations faites de récupérations et détournements d'objets dont Bidouk, « inspiré du Capitaine Bordure, l'âme damnée d'Ubu dans "Ubu Roi". »

Le couple présentera, également, deux spectacles (1) : « Millefeuilles et chouquettes », à destination de toute la famille (samedi 16 février à 16 heures) et « Un argument de poids », plus destiné aux enfants assez grands et adultes (samedi 2 mars, 18 heures).

D. F.

(1) Surréservation au 05 45 32 20 52.



Jean-Louis Thomas, Joëlle Pasquier et deux de leurs créations. PHOTO D. F.

Le Grand Débat vire au grand déballage

POLITIQUE Ce temps d'échange, organisé hier soir, a permis à environ 80 personnes de s'exprimer sur la transition écologique

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Emmanuel Macron a voulu organiser le Grand Débat pour répondre à la crise des gilets jaunes. Hier soir, on pouvait compter ces manifestants sur les doigts d'une main lors de la séance organisée aux Abattoirs. Mais environ 80 personnes ont tout de même répondu présent. Dont plusieurs candidats possibles aux élections municipales (Pascaline Brisset, Jonathan Muñoz, Damien Bertrand).

Un seul sujet avait été retenu : la transition écologique. « C'est le thème qui nous tenait le plus à cœur et le plus d'actualité », justifie François Drouneau, un des organisateurs. « Plusieurs sujets, cela aurait pu être plus compliqué. Et puis on parle souvent de l'écologie à l'échelle d'un pays mais rarement d'une ville. »

Dès 18 h 30, les échanges ont commencé, sous la supervision de Christophe Bayle, le président du Conseil de développement de Grand-Cognac. Habitat, alimentation, environnement, fiscalité... Tout est passé au crible. « Merci aux gilets jaunes d'avoir permis de parler de la fin du mois et pas que de la fin du monde », fait tout de même remarquer le premier intervenant. En-



Christophe Bayle a distribué la parole. Environ 80 personnes ont répondu présent. PHOTO J.G.

suite, les réflexions sont au tout-venant « Les transports en commun, c'est extrêmement compliqué », regrette une salariée d'Auchan qui met quarante-cinq minutes pour aller en bus sur son lieu de travail au lieu de cinq en voiture.

Un nouveau débat lundi

Les réflexions s'enchaînent, sans trop de logique. « Les décisions doivent venir d'en bas », rappelle une habitante. « Les industries polluent en grande quantité, comme avec les boues rouges de Gardanne, mais on nous fait culpabiliser de prendre la voiture », s'énerve une Cognaçaise.

Ce qui était pensé comme un grand débat vire parfois au grand déballage. « Il faut prendre du recul sur le glyphosate », plaide un agriculteur. « Les yaourts périmés, on peut les manger quand même », croit bon de préciser cet autre au micro.

On notera l'absence de Sandra Marsaud. La députée n'avait au départ pas été prévenue, puis a été invitée tardivement. De toute façon, elle ne pouvait pas venir en raison de son agenda parisien. Toutefois, l'élue a annoncé son intention d'organiser un autre débat à Cognac. Ce sera lundi soir, à la Salamandre.

Solidarité Urgence cherche un trésorier bénévole

ASSOCIATION Christian Boissard a annoncé son départ. Pour le bon fonctionnement de la structure, il faut lui trouver un remplaçant

Lundi, dans leurs locaux de l'impasse Barnett, à Cognac, se tenait l'assemblée générale de Solidarité Urgence. En ouverture de séance, le président Jacques Perier évoquait la fin du chantier de l'hôtel « Chai Monnet » et par là même, confiait sa satisfaction de voir le groupe Vinci tenir sa promesse concernant la réfection du parking, la reconstruction du mur de clôture et le remplacement du portail de l'association.

Jacques Perier précisait que durant les travaux de l'hôtel, l'association avait mis en stand-by la construction d'un bâtiment au fond de la cour afin de protéger les camions qui viennent en aide tout au long de l'année pour déménager ou aller livrer les meubles chez les particuliers. Ce projet a donc été remis à l'ordre du jour et devrait voir sa réalisation en 2019. Un permis de construire a été déposé et attend la validation de l'architecte des Bâtiments de France. Lundi, Jacques Perier mettait également l'ac-



Jacques Perier entouré des membres de son bureau. PHOTO C.-CH.G.

cent sur les différentes actions envers la population dans le besoin en citant de nombreuses personnes qui affirment : « Heureusement que vous êtes là pour nous permettre de nous vêtir à petit prix, nous et nos enfants ».

Mille personnes aidées

Au cours de l'année 2018, ce sont environ 50 000 euros qui sont venus en aide à plus de 1 000 personnes. Chiffre en augmentation par rapport à 2017 (45 000 euros).

Malgré une taxe foncière en augmentation 4 244 euros (+14 %), l'association a bénéficié de legs et d'aides de particuliers lui permettant de faire un don d'une dizaine de cartons de vêtements et de couvertures pour les maraudes de la Croix

Rouge. Christian Boissard, trésorier, a pour sa part fait état de sa santé ; en raison d'une maladie génétique évolutive, il va être obligé de quitter son poste dans un an, il lance un appel pour que la trésorerie continue d'être gérée. Actuellement, Sylvie Perier lui vient en aide à mi-temps. Ce n'est pas suffisant. Il est utile que deux personnes fassent fonctionner ce poste pour assurer la pérennité de l'association.

Colette-Christiane Guné

Sans surprise, l'équipe en place a été renouvelée dans ses fonctions : président, Jacques Perier ; vice-présidente, Annie Mocard ; secrétaire, Françoise Toumadre ; secrétaire adjointe, Lydie Bollut ; trésorier Christian Boissard ; trésorier-adjoint, Sylvie Perier.

Une catastrophe pour les petits commerces

GILETS JAUNES

La crise sociale a des conséquences graves pour certaines entreprises

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) a affirmé, hier, que le mouvement des gilets jaunes avait provoqué une catastrophe pour les petits commerçants, évoquant 70 000 personnes en « activité partielle », à la veille d'une réunion de crise à Bercy. « Pour éviter les dégradations et pillages nombre d'entre eux préférèrent baisser le rideau, se privant ainsi de ce chiffre d'affaires dont ils ont tant besoin », affirme dans un communiqué l'organisation patronale qui estime que « le chiffre d'affaires perdu ne se rattrape pas ».

« Les dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement n'y changent malheureusement rien », affirme encore la CPME alors que le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a annoncé qu'élus et commerçants des grandes villes seraient reçus aujourd'hui par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire.

Mesures d'accompagnement

La secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher avait exhorté, vendredi,



À Bordeaux, comme ailleurs, les commerces ont souffert.

PHOTO G. BONNAUD / «SUD OUEST»

les commerçants et entreprises touchés par les actions des gilets jaunes à solliciter les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement, tout en constatant que les demandes de report d'échéances fiscales, de chômage partiel ou de dérogations à la durée du travail étaient « extrêmement limitées ».

« La situation devient plus catastrophique pour des milliers de commerçants [...] Maintenant il est temps que cela cesse », lance la CPME qui soutient par ailleurs, en partie, les revendications des protestataires, au nom de ses membres.

Le sénat adopte le projet de loi Pacte

PARLEMENT La Chambre haute s'est prononcée largement en faveur de ce texte sur les entreprises

Le Sénat a adopté, hier, en première lecture, par 207 voix contre 117 et 22 abstentions, le projet de loi Pacte pour la croissance et la transformation des entreprises. Un texte amputé notamment des articles prévoyant la privatisation des Aéroports de Paris (ADP) et de la Française des Jeux (FDJ). Cette loi a l'ambition de faciliter la vie des entreprises, mieux y associer les salariés et donner de la vigueur à la croissance.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a de nouveau affirmé que les cessions d'actifs prévues par le projet de loi – ADP, FDJ, Engie – étaient « une nécessité absolue », rappelant que leur produit doit contribuer à alimenter un fonds de 10 milliards d'euros destiné à finan-

cer des projets innovants. Il a aussi exprimé l'espoir que « certaines des propositions » du Sénat, « en particulier tous les dispositifs d'encadrement et de renforcement des garanties autour des privatisations [...], pourront être reprises dans le texte définitif ».

Accord compromis

La suppression par le Sénat des articles prévoyant la privatisation d'ADP et de la FDJ compromet la conclusion d'un accord entre députés et sénateurs en commission mixte paritaire, dont la réunion est prévue mercredi 20 février. Faute d'accord entre les deux chambres en commissions mixte paritaire, c'est l'Assemblée qui aura le dernier mot.